

4 Les élèves du second degré

Présentation

À la rentrée 2006, 483 000 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique de France métropolitaine et des DOM (secteur public et secteur privé) : 65 % en terminale générale, 35 % en terminale technologique [1].

Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient, en plus du tronc commun imposé, des options au choix des élèves. Dans certaines séries (séries générales et SMS), les élèves ont une option obligatoire à choisir. Dans toutes les séries, des options facultatives sont par ailleurs proposées [2].

Dans les séries générales L et ES, les options obligatoires de première sont relayées par des enseignements de spécialité en terminale [3]. En série scientifique, seuls les élèves en dominante SVT (sciences de la vie et de la Terre) se voient imposer un enseignement de spécialité, lequel revêt un caractère facultatif pour les élèves à dominante SI (sciences de l'ingénieur).

En terminale S, dans la continuité de la classe de première, neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT. La majorité d'entre eux approfondissent cette discipline au titre de l'enseignement de spécialité, tandis que le choix des mathématiques (21 %) et celui de la physique-chimie (33 %) se stabilisent.

En terminale L (littéraire), la hiérarchie des choix observée aux rentrées précédentes se maintient : langues vivantes pour deux élèves sur trois, "arts" pour un élève sur cinq, langues anciennes pour une minorité. Les mathématiques attirent un élève sur dix.

Depuis 2002, les élèves de terminale ES (économique et sociale) optent majoritairement pour les sciences économiques et sociales (38 %). Les autres élèves choisissent dans les mêmes proportions les mathématiques et l'approfondissement des première et deuxième langues vivantes (autour de 30 %).

Les élèves de terminale générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives [2]. Comme en première, la part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre et selon le secteur de scolarisation [4].

En terminale technologique, les options facultatives offertes au choix des élèves varient selon les séries. Au choix commun à toutes les séries (arts et Éducation physique et sportive), s'ajoutent des options spécifiques, telles la deuxième langue vivante en STI, STL et SMS, la bureautique en SMS [2]. La part des élèves qui suit une option facultative dépend donc beaucoup de l'offre d'options plus ou moins diversifiée selon la série. Ainsi, la part des élèves concernés par un apprentissage facultatif varie de 6 % en STG, série où la deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires, à 44 % en SMS, série où l'offre est la plus riche [4].

Définitions

■ **La réforme des lycées**, initiée en seconde à la rentrée 1999, s'est étendue à la classe de terminale à la rentrée 2001. Comme en première, la réforme porte essentiellement sur le réaménagement des horaires et des options en série générale. Le choix du futur baccalauréat débute dès la classe de seconde et se précise par le biais d'une option obligatoire en première, d'un enseignement de spécialité en terminale.

À la rentrée 2006, la terminale Sciences et technologies tertiaires (STT) est remplacée par la terminale Sciences et technologies de la gestion (STG).

■ **Classes de terminale générale et technologique :**

- S : terminale scientifique ;
- L : terminale littéraire ;
- ES : terminale économique et sociale ;
- STG : terminale technologique, Sciences et technologies de la gestion (en remplacement de STT) ;
- STI : terminale technologique, Sciences et technologies industrielles (y compris arts appliqués) ;
- SMS : terminale technologique, Sciences médico-sociales ;
- STL : terminale technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtel : terminale technologique, Hôtellerie ;
- TMD : terminale technologique, Techniques de la musique et de la danse.

■ **Options.** Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires (dans lesquels sont inclus les enseignements de spécialité) ou des enseignements facultatifs.

Pour en savoir plus

Sources : [1][2] Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.
[3][4] Système d'information SCOLARITÉ.

Les options de terminale générale et technologique

[1] Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2006

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

	Terminales générales			Terminales techno. rénovées				Autres terminales techno.			Effectifs terminale
	S	L	ES	STG	STI (1)	SMS	STL	Hôtellerie	TMD	BT	
Public	124 053	47 107	77 865	71 821	36 473	15 670	6 250	2 156	266	1 886	383 547
Privé	32 784	10 840	23 063	15 270	5 634	9 098	1 565	488	6	272	99 020
Ensemble	156 837	57 947	100 928	87 091	42 107	24 768	7 815	2 644	272	2 158	482 567
France métr.	152 318	55 441	97 536	83 195	40 637	23 843	7 664	2 582	272	2 158	465 646
Répartition (%)	32,5	12,0	20,9	18,0	8,7	5,1	1,6	0,5	0,1	0,4	100,0
dont filles (%)	46,2	80,3	63,3	58,4	8,9	94,5	57,2	45,2	53,3	42,6	55,5

(1) Y compris 30 élèves de terminale STAE.

[2] Choix d'options des élèves de terminale par série à la rentrée 2006

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

Séries de terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) et options facultatives										
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	SES	Maths	Physique chimie	Sc. vie et Terre (2)	spécialité
S	10 438	2 188	(1)	6 732	-	-	-	37 061	54 574	141 145	56 205
L	4 556	1 274	(1)	12 617	28 226	12 763	-	6 485	-	-	-
ES	2 406	395	(1)	4 254	30 008	-	38 269	32 651	-	-	-
STG	-	-	(1)	38	5	-	-	-	-	-	-
STI	-	-	9 185	-	-	-	-	-	-	-	-
SMS	-	-	3 132	-	-	-	-	-	-	-	-
STL	-	-	1 600	-	-	-	-	-	-	-	-

Séries de terminales (suite)	Sciences ingénieur	Biologie écologie	Arts facult.	EPS (3)	Prépa. concours sanitaire et social	Bureautique	Effectifs de terminale
S	15 677	15	10 174	6 692	-	-	156 837
L	-	-	11 619	986	-	-	57 947
ES	-	-	6 461	3 889	-	-	100 928
STG	-	-	2 497	2 898	-	-	87 091
STI	-	-	713	1 145	-	-	42 107
SMS	-	-	278	311	14 177	17 802	24 768
STL	-	-	90	111	-	-	7 815

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun. En série L, le latin peut lui être substitué (moins d'une centaine d'élèves).

(2) Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière. (3) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] Répartition des élèves de terminale générale selon l'enseignement de spécialité choisi à la rentrée 2006 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé sous contrat)

Séries	Public	Privé sc	Pu + Pr sc	Part des filles
SVT-Maths (1)	19,8	25,3	21,0	40,9
SVT-Physique-chimie	32,5	34,8	33,0	46,3
SVT-Sc. vie et Terre	36,1	35,4	36,0	58,7
Sc. ingénieur (2)	11,5	4,5	10,1	13,3
Agronomie (3)	ns	ns	ns	ns
Total terminale S	100,0	100,0	100,0	46,3
LV renforcée	46,2	58,5	48,4	79,2
LV3	16,8	11,0	15,7	86,4
Langues anciennes	2,2	2,3	2,2	79,0
Arts	23,7	15,9	22,3	78,5
Mathématiques	11,1	12,4	11,3	81,9
Total terminale L	100,0	100,0	100,0	80,5
LV renforcée	29,9	30,0	29,9	68,8
Sc. éco. et sociales	40,2	31,1	38,2	60,2
Mathématiques	30,0	38,9	31,9	62,7
Total terminale ES	100,0	100,0	100,0	63,5

(1) Dominante "Sciences de la vie et de la Terre", enseignement de spécialité "Mathématiques". (2) Dans ce tableau, la dominante "Sciences de l'ingénieur" est assimilée à un enseignement de spécialité. (3) Enseignement de spécialité proposé aux élèves de la dominante "Biologie-écologie".

[4] Options facultatives en terminale selon la série (France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé sous contrat)

Séries de terminales	Au moins une option facultative				dont deux		Effectifs de terminale
	Public	Privé sc	Pu + Pr	%	Pu + Pr	%	
S	29 974	10 437	40 411	26	2 607	156 092	
L	14 854	4 266	19 120	33	1 355	57 251	
ES	11 693	5 129	16 822	17	586	100 034	
Séries gén.	56 521	19 832	76 353		4 548	313 377	
%	23	31		24			
STI	4 366	1 043	5 409	6	107	86 689	
STT	9 194	1 405	10 599	25	431	42 008	
SMS	6 564	3 335	9 899	40	1 024	24 753	
STL	1 538	222	1 760	23	41	7 815	
Séries techno.	21 662	6 005	27 667	17	1 603	161 265	
%	17	19		17			
Ensemble	78 183	25 837	104 020		6 151	474 642	
%	21	27		22	1		

Lecture - 22 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1 % à en suivre deux.